



## Technicienne ou technicien en relation avec la clientèle, en vérification fiscale ou en recouvrement fiscal

Revenu Québec souhaite recruter des techniciennes ou des techniciens en relation avec la clientèle, en relation fiscale ou en recouvrement fiscal qui occuperont des emplois réguliers ou occasionnels.

Les postes sont à pouvoir dans toutes les régions du Québec.

**Les personnes sélectionnées bénéficieront d'un mode d'organisation du travail hybride et flexible qui leur donnera la possibilité d'être en télétravail à temps partiel ou complet, en fonction des besoins de l'équipe.**

### De nouveaux défis, c'est juste ici!

Travailler chez nous, c'est se réaliser grâce à l'énergie collective. C'est aussi contribuer à bâtir une société plus équitable.

Faites partie de notre équipe et occupez un emploi gratifiant tout en bénéficiant de conditions de travail avantageuses. Apprenez-en plus [ici](#).

## Votre quotidien à Revenu Québec

### 411 – Technicien en relation avec la clientèle

En tant que technicienne ou technicien en relation avec la clientèle, vous devrez

- répondre, par téléphone, aux diverses demandes de renseignements de nature fiscale des particuliers, des particuliers en affaires ou des représentants professionnels;
- effectuer des recherches documentaires relatives aux demandes à caractère fiscal ou administratif, fournir à la clientèle des informations sur le contenu et l'application des lois sous notre responsabilité ainsi que sur les programmes que nous administrons, et effectuer les modifications pertinentes dans le dossier du contribuable;
- offrir un soutien technique à différentes clientèles (particuliers, particuliers en affaires et entreprises) relativement à la résolution de



problèmes et à l'utilisation des divers services en ligne que nous offrons;

### **411 – Technicien en vérification fiscale**

En tant que technicienne ou de technicien en vérification fiscale, vous devrez

- effectuer des activités de vérification, de contrôle, d'enquête ou de transmission de renseignements, et offrir de l'assistance en matière de fiscalité;
- vérifier et analyser les déclarations et les états financiers de contribuables, tels que des particuliers, des travailleurs autonomes, des entreprises ou des mandataires, pour assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires en matière de fiscalité;
- effectuer des recherches afin de recueillir les informations nécessaires au traitement des dossiers, notamment les éléments de réponse dont nous avons besoin au regard des lois, des règlements, des interprétations et des directives applicables en matière de fiscalité;
- informer la clientèle sur le contenu et l'application des lois ainsi que sur nos programmes.

### **414 – Technicien en recouvrement fiscal**

En tant que technicienne ou technicien en recouvrement fiscal, vous devrez

- communiquer avec les débiteurs et les représentants professionnels afin de trouver une solution équitable permettant le règlement des dossiers de recouvrement de créances;
- effectuer des recherches ainsi qu'analyser des documents et des états financiers en vue de négocier des ententes de paiement;
- exercer les recours administratifs prévus par la Loi sur l'administration fiscale ainsi que les recours judiciaires prévus dans le Code de procédure civile;
- déterminer les actifs pouvant faire l'objet d'une saisie ou constituer une garantie.

En prime, vous vous épanouirez grâce au soutien d'une équipe expérimentée qui a à cœur votre réussite et votre avancement.

## Comment postuler

Pour postuler, ou pour obtenir de l'information, consultez l'offre d'emploi sur la page Emplois de notre site Internet, au [www.revenuquebec.ca/emplois](http://www.revenuquebec.ca/emplois)  
La période d'inscription est du 2 mai au 10 juin 2022 :

[Technicien en relation avec la clientèle](#)

[Technicien en vérification fiscale](#)

[Technicien en recouvrement fiscal](#)

## Programme d'accès à l'égalité en emploi

Revenu Québec applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.